

Stratégie et plan d'action pour les sentiers du Manitoba

Pour des gens en santé et des
collectivités florissantes

Message ministériel

Ministère des Ressources naturelles
et du Développement du Nord
2023

Manitoba 

Un bon réseau de sentiers est synonyme de gens en santé

Au cours des dernières années, nous avons vu combien les sentiers récréatifs étaient importants aux yeux des Manitobains en raison des avantages sanitaires, sociaux et économiques qu'ils procurent aux utilisateurs de sentiers et aux collectivités de la province. Que vous soyez randonneur, cycliste, skieur, cavalier ou amateur de véhicules hors route, les sentiers du Manitoba ont quelque chose à vous offrir.

La Stratégie et le plan d'action pour les sentiers du Manitoba tracent la trajectoire que nous devons suivre pour continuer d'assurer la croissance et l'amélioration de notre réseau de sentiers, tout en offrant aux citoyens et aux visiteurs du Manitoba des possibilités récréatives et sportives de grande qualité. De sa forêt boréale à l'Est jusqu'à ses montagnes à l'Ouest en passant par ses rivières et ses lacs au Nord, le Manitoba se caractérise par la diversité de magnifiques paysages offrant une gamme extraordinaire de possibilités de découverte aux utilisateurs de sentiers. La concrétisation de la vision, des objectifs et des mesures de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba assurera la gestion durable de nos sentiers et le respect continu des milieux naturels si intrinsèquement liés à l'expérience des sentiers.

Les commentaires de nombreuses organisations de sentiers, d'autres intervenants et de groupes d'utilisateurs de sentiers individuels ont joué un rôle essentiel au cours du processus de préparation de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba, et je remercie tous ceux qui ont pris le temps de participer à ce processus. Les utilisateurs et les bénévoles des sentiers du Manitoba sont des gens passionnés, comme en témoignent de manière éloquentes les commentaires que nous avons reçus. La mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba nécessitera un effort conjoint de la part de nombreuses personnes et de nombreux groupes différents. J'attends avec impatience de voir se concrétiser leur vision des sentiers.



L'honorable Greg Nesbitt
Ministre des Ressources
naturelles et du
Développement du Nord



Vision

Le Manitoba offrira à tous les types d'utilisateurs de sentiers, quel que soit leur niveau d'habiletés, un réseau de sentiers durable et de haute qualité qui soutiendra leur soif de bonheur, de santé et de connaissances, resserra les liens entre les organisations de sentiers et offrira aux collectivités du Manitoba une meilleure qualité de vie et des avantages économiques.

Piliers et Résultats Attendus

1 *Partenariats et collaboration*

- Amélioration des communications dans le secteur des sentiers.
- Réduction des conflits entre les utilisateurs de sentiers.
- Amélioration des possibilités d'information et d'éducation offertes aux utilisateurs de sentiers.
- Mobilisation de nouveaux utilisateurs de sentiers qui font traditionnellement face à des obstacles à la participation.

2 *Aménagement et entretien*

- Amélioration de l'information et des données sur les sentiers et leurs utilisations.
- Amélioration des processus d'aménagement de sentiers sur les terres domaniales.
- Amélioration de la connectivité des sentiers qui sillonnent la province.
- Accroissement des possibilités liées aux activités de sentier en forte demande.
- Offre d'avantages économiques aux petites collectivités.
- Accessibilité accrue des commodités de sentiers.
- Amélioration de l'entretien et du nettoyage des sentiers.

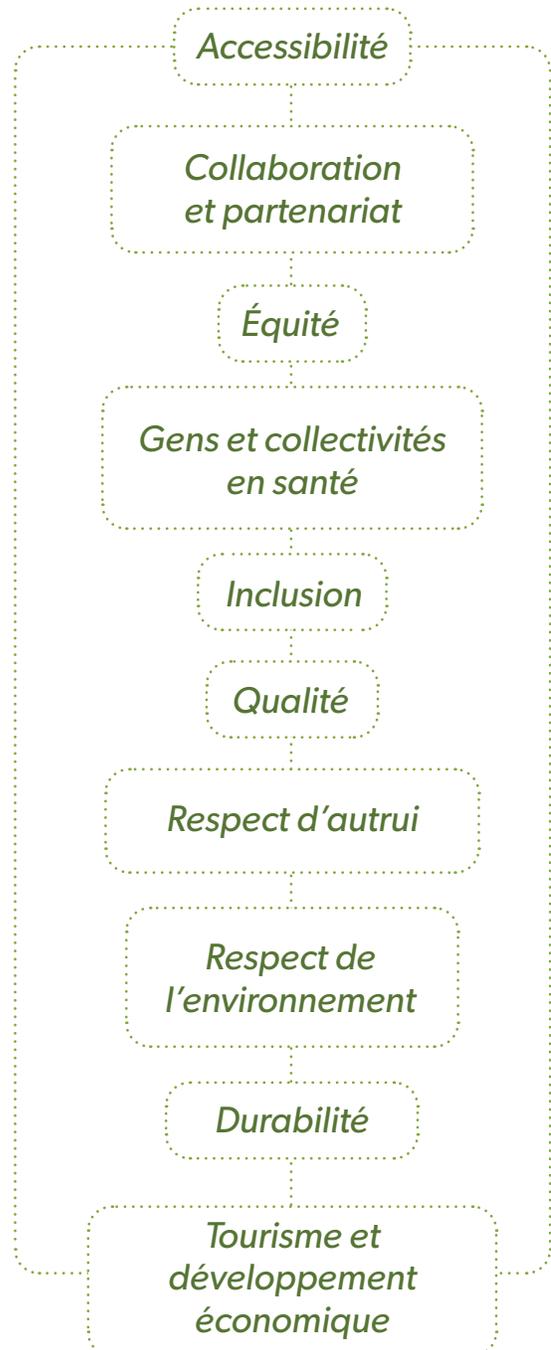
3 *Durabilité à long terme*

- Amélioration de la durabilité financière pour assurer l'exploitation continue du réseau de sentiers du Manitoba.
- Bénéfices environnementaux, avec intégrité assurée.
- Amélioration de la rétention et du recrutement de bénévoles.
- Meilleure application de la Loi en cas d'activités non autorisées sur les sentiers et d'activités d'aménagement de sentiers non autorisées.

4 *Forfaits touristiques et promotion*

- Amélioration de la promotion et du marketing des sentiers.
- Augmentation des recettes touristiques liées aux sentiers et possibilités de développement économique.
- Amélioration de la signalisation routière et des panneaux de signalisation.
- Amélioration de l'accès et de l'accessibilité des renseignements sur les sentiers.

Principes Directeurs





Stratégie et plan d'action pour les sentiers du Manitoba : Résumé

Si l'on demande à quelqu'un d'imaginer un sentier récréatif, d'innombrables images ou expériences peuvent lui venir à l'esprit. Là où certains verront un trottoir pavé sillonnant un parc local, d'autres imagineront une piste de ski damée ou une route accidentée dans une forêt. Les sentiers présentent des formes et des caractéristiques tellement variées qu'il est normal que chacun leur prête une signification différente. Ces dernières années, les gens sont devenus plus conscients des avantages physiques, sociaux, économiques et environnementaux que procurent les sentiers, et ceux-ci servent de plus en plus à des fins de loisirs et de transport.

La demande et l'utilisation grandissantes des sentiers ont mis en lumière la nécessité d'améliorer la planification et la gestion du réseau de sentiers du Manitoba et ont motivé la préparation de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba. Depuis l'émergence de la pandémie de COVID-19, nous assistons à un phénomène qui a permis d'accroître considérablement la reconnaissance du réseau de sentiers du Manitoba et de son potentiel de croissance et qui a aussi mis en évidence plusieurs enjeux liés aux sentiers dignes d'attention. La Stratégie et le plan d'action pour les sentiers du Manitoba font état de ces enjeux et de leurs possibilités connexes, et ils contiennent une variété de mesures pour y faire face.

Dans la Stratégie et le plan d'action pour les sentiers du Manitoba, le mot « sentier » a un sens large et englobe les parcours sur la terre ferme ou sur l'eau qui sont utilisés pour les loisirs ou le transport actif. Des sentiers se trouvent dans la plupart des régions du Manitoba, que ce soit en milieu urbain ou rural, dans l'avant-pays ou l'arrière-pays, et ils empruntent tous les types de terrains, de cours d'eau ou de surfaces. La Stratégie et le plan d'action pour les sentiers du Manitoba englobent toutes les activités pratiquées sur les sentiers et toutes les utilisations qui en sont faites, y compris la marche, le vélo, le ski, l'équitation, la conduite de véhicules hors route, le canotage et bien d'autres. Les sentiers peuvent sillonner des terres domaniales provinciales, des parcs nationaux, des terrains privés, des terrains municipaux et des terres des Premières Nations ou d'autres collectivités autochtones.

Au cours de la préparation de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba, le gouvernement du Manitoba a sollicité les commentaires de nombreux groupes d'intervenants, de représentants communautaires, d'organisations autochtones ainsi du grand public. En général, un large consensus existe parmi les ministères provinciaux, les organisations de sentiers et les membres du grand public concernant les enjeux et les possibilités que présente le réseau de sentiers du Manitoba et les mesures qui devraient être prises pour maintenir ce réseau et l'améliorer.

Quatre piliers de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba

Pilier 1 : Partenariats et collaboration

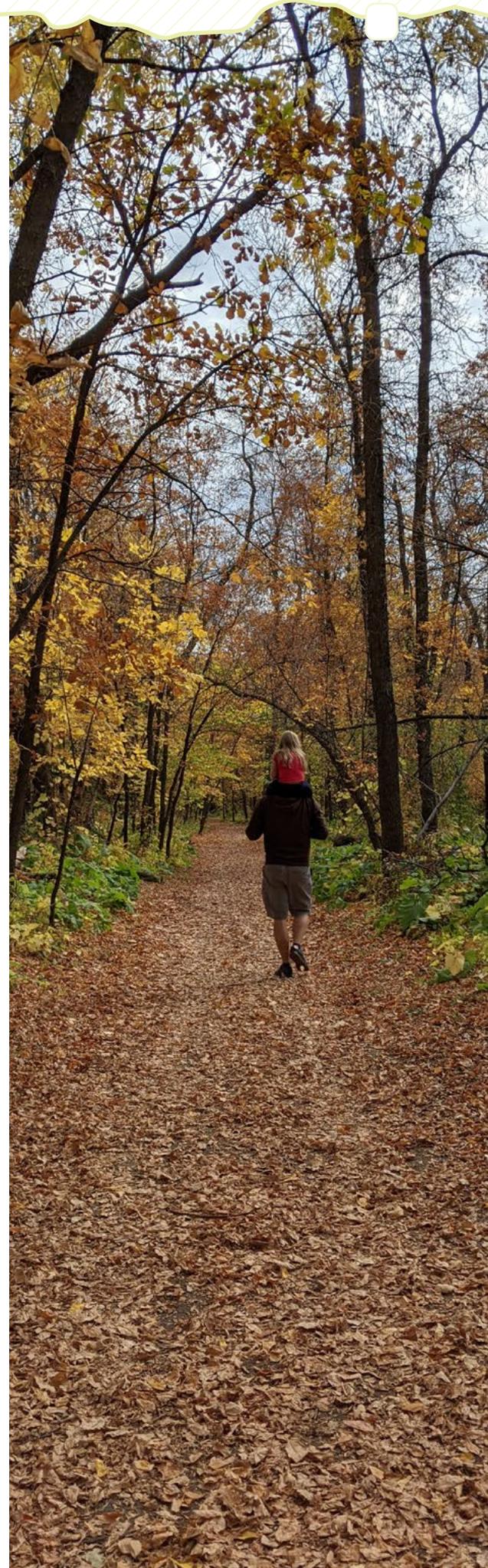
Le premier pilier de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba consiste à s'assurer que toutes les parties ayant un intérêt pour les sentiers récréatifs – ce qui inclut les divers ministères et organismes gouvernementaux, les municipalités, les collectivités autochtones, les groupes d'utilisateurs de sentiers, le grand public et de nombreuses autres organisations et entreprises – auront droit au chapitre et participeront aux activités de communication, de planification ou de programmation liées aux sentiers. Un thème récurrent est ressorti des discussions et des commentaires concernant la Stratégie et le plan d'action pour les sentiers du Manitoba : toutes les parties disent qu'elles pourraient tirer parti d'une meilleure communication et d'un resserrement des partenariats et des liens de collaboration entre les organisations de sentiers et le gouvernement provincial.

Parmi les résultats attendus des mesures prévues sous ce pilier, mentionnons les suivants.

- Amélioration des communications dans le secteur des sentiers.
- Réduction des conflits entre les utilisateurs de sentiers.
- Amélioration des possibilités d'information et d'éducation offertes aux utilisateurs de sentiers.
- Mobilisation de nouveaux utilisateurs de sentiers qui font traditionnellement face à des obstacles à la participation.

Voici les mesures clés prévues sous ce pilier qui influenceront sur la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba dans son ensemble.

1. Créer un guichet unique au sein du gouvernement provincial en mettant en place un nouveau Bureau de coordination des sentiers.
2. Établir un conseil consultatif d'experts en matière de sentiers composé de représentants du Bureau de coordination des sentiers et d'organisations de sentiers ayant des mandats provinciaux.
3. Établir un comité interministériel sur les sentiers au sein du gouvernement afin d'assurer l'adoption d'une approche pangouvernementale en matière de gestion des sentiers.



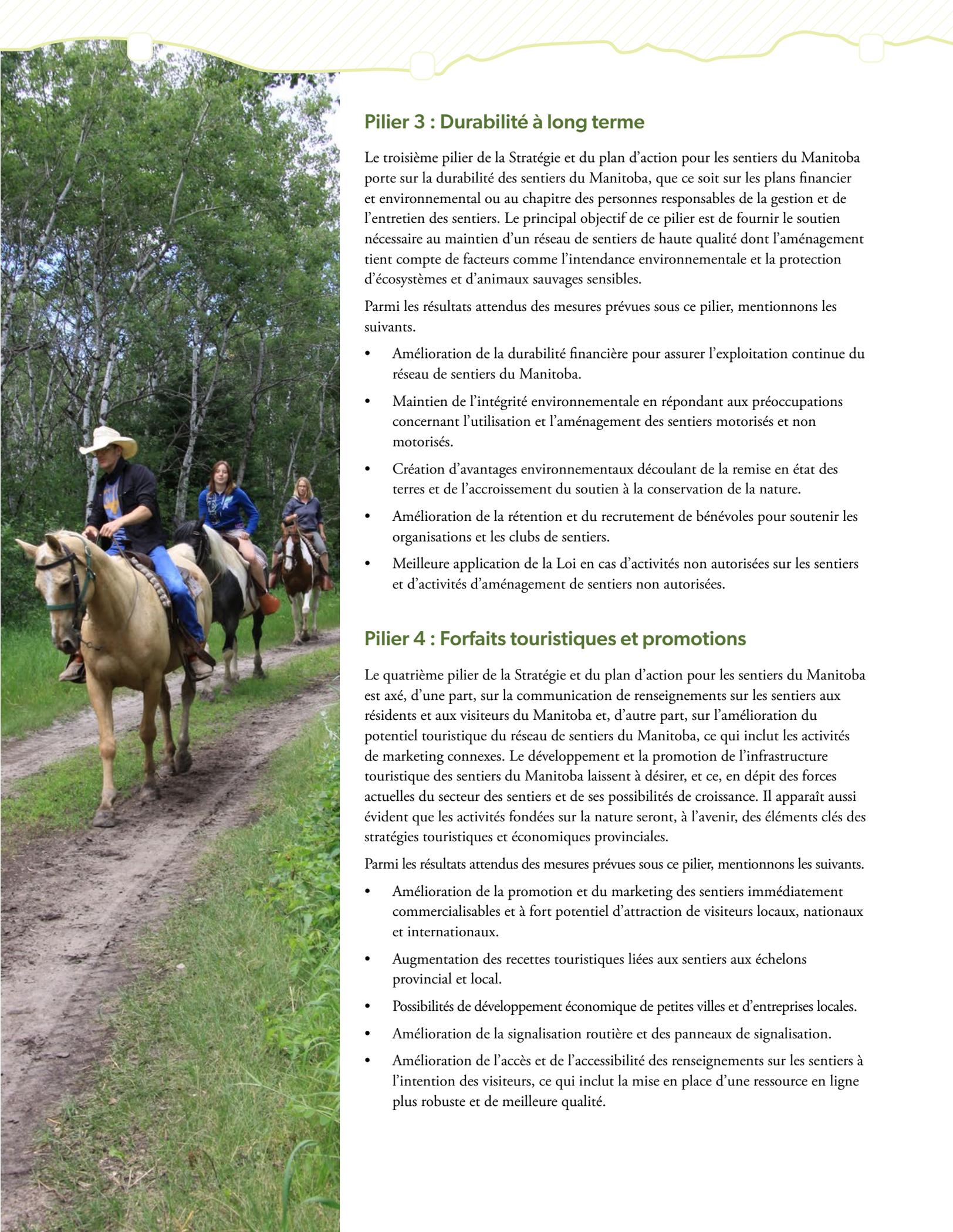
Pilier 2 : Aménagement et entretien

Le deuxième pilier de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba porte sur l'aménagement et l'entretien des sentiers, la désignation de sentiers aux fins d'utilisations ou d'activités particulières, les commodités ou les installations de sentiers et la connectivité. Un équilibre doit être établi entre, d'une part, la demande croissante de nouveaux sentiers et, d'autre part, l'entretien, l'amélioration et l'optimisation des sentiers actuels. Les divers sentiers ont des caractéristiques et des utilisations tellement diversifiées qu'un mode de conception, de planification et de résolution de problèmes peut convenir pour un sentier et ne pas convenir pour un autre. La planification à long terme contribue à assurer la viabilité des sentiers actuels et se penche également sur l'aménagement et le prolongement de sentiers dans de nouvelles zones. On reconnaît de plus en plus l'importance d'inclure des possibilités liées au transport actif et au réseau de sentiers au processus de planification communautaire.

Parmi les résultats attendus des mesures prévues sous ce pilier, mentionnons les suivants.

- Amélioration de l'information et des données sur les sentiers et leurs utilisations, ce qui inclut les utilisations récréatives et celles fondées sur les ressources.
- Amélioration des processus d'aménagement de sentiers sur les terres domaniales (y compris les parcs provinciaux, les forêts provinciales, les zones de gestion de la faune, etc.) et meilleure compréhension des exigences applicables aux promoteurs de sentiers.
- Amélioration de la connectivité des sentiers qui sillonnent la province pour améliorer la sécurité et l'expérience des sentiers.
- Accroissement des possibilités liées aux activités de sentier en forte demande et à l'expérience des sentiers de l'arrière-pays avec nuitée, en s'efforçant d'éviter la surutilisation de certaines zones et la dégradation de l'environnement.
- Offre d'avantages économiques aux petites collectivités grâce à l'amélioration des réseaux de sentiers locaux.
- Accessibilité accrue des commodités de sentiers, comme les panneaux de signalisation, les toilettes, les zones de rassemblement et les terrains de stationnement.
- Amélioration de l'entretien et du nettoyage des sentiers.





Pilier 3 : Durabilité à long terme

Le troisième pilier de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba porte sur la durabilité des sentiers du Manitoba, que ce soit sur les plans financier et environnemental ou au chapitre des personnes responsables de la gestion et de l'entretien des sentiers. Le principal objectif de ce pilier est de fournir le soutien nécessaire au maintien d'un réseau de sentiers de haute qualité dont l'aménagement tient compte de facteurs comme l'intendance environnementale et la protection d'écosystèmes et d'animaux sauvages sensibles.

Parmi les résultats attendus des mesures prévues sous ce pilier, mentionnons les suivants.

- Amélioration de la durabilité financière pour assurer l'exploitation continue du réseau de sentiers du Manitoba.
- Maintien de l'intégrité environnementale en répondant aux préoccupations concernant l'utilisation et l'aménagement des sentiers motorisés et non motorisés.
- Création d'avantages environnementaux découlant de la remise en état des terres et de l'accroissement du soutien à la conservation de la nature.
- Amélioration de la rétention et du recrutement de bénévoles pour soutenir les organisations et les clubs de sentiers.
- Meilleure application de la Loi en cas d'activités non autorisées sur les sentiers et d'activités d'aménagement de sentiers non autorisées.

Pilier 4 : Forfaits touristiques et promotions

Le quatrième pilier de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba est axé, d'une part, sur la communication de renseignements sur les sentiers aux résidents et aux visiteurs du Manitoba et, d'autre part, sur l'amélioration du potentiel touristique du réseau de sentiers du Manitoba, ce qui inclut les activités de marketing connexes. Le développement et la promotion de l'infrastructure touristique des sentiers du Manitoba laissent à désirer, et ce, en dépit des forces actuelles du secteur des sentiers et de ses possibilités de croissance. Il apparaît aussi évident que les activités fondées sur la nature seront, à l'avenir, des éléments clés des stratégies touristiques et économiques provinciales.

Parmi les résultats attendus des mesures prévues sous ce pilier, mentionnons les suivants.

- Amélioration de la promotion et du marketing des sentiers immédiatement commercialisables et à fort potentiel d'attraction de visiteurs locaux, nationaux et internationaux.
- Augmentation des recettes touristiques liées aux sentiers aux échelons provincial et local.
- Possibilités de développement économique de petites villes et d'entreprises locales.
- Amélioration de la signalisation routière et des panneaux de signalisation.
- Amélioration de l'accès et de l'accessibilité des renseignements sur les sentiers à l'intention des visiteurs, ce qui inclut la mise en place d'une ressource en ligne plus robuste et de meilleure qualité.

Mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba

La mise en œuvre réussie de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba nécessitera la contribution, la collaboration et la participation d'utilisateurs de sentiers, d'organisations de sentiers et de nombreuses collectivités de plus en plus conscientes de la valeur des sentiers pour leurs résidents. Le nouveau Bureau de coordination des sentiers élaborera un calendrier de mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba, en collaboration avec le conseil consultatif d'experts en matière de sentiers et le comité interministériel sur les sentiers. Ces groupes surveilleront ensuite la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action pour les sentiers du Manitoba. Des évaluations en bonne et due forme seront effectuées tous les trois à cinq ans.



Pour en apprendre davantage

Nous vous invitons à consulter le site Web pour en apprendre davantage sur la [Stratégie et le plan d'action pour les sentiers du Manitoba](#).

